

Lors de la promulgation de la Loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel du 5 septembre 2018, la ministre du travail, rappelait qu'« avec seulement 3,4 % des salariés en situation de handicap dans les entreprises et 1,2% des apprentis, notre société n'est pas assez inclusive ».

Depuis la mise en place des plans régionaux d'insertion des travailleurs handicapés (PRITH) en 2009, l'État promeut l'engagement de tous en faveur de la formation et de l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap à travers de nombreux dispositifs et évolutions réglementaires. Pourtant l'ONU réaffirme régulièrement que la France retarde le processus de désinstitutionalisation et d'insertion des personnes accompagnées « hors les murs ». Dans un contexte au sein duquel les politiques du handicap et de l'emploi sont en profonde évolution, cette formation propose de consolider et garantir une compréhension harmonisée, une culture commune de ces différentes dispositions, des spécificités de fonctionnement des travailleurs (salariés), et de l'interaction entre leurs déficiences et facteurs environnementaux, par tous les professionnels.

OBJECTIFS

- Connaître les composantes de la politique du handicap et de la politique de l'emploi et les relier aux enjeux d'inclusion
- Connaître le modèle conceptuel du handicap pour soutenir son intégration dans les pratiques d'accompagnement des parcours
- Identifier les composantes de l'évaluation fonctionnelle et distinguer ses différents enjeux en situation de travail
- Déployer les pratiques soutenant un accompagnement respectueux des attentes et choix professionnels des personnes en situation de handicap

CONTENU

- Le handicap et sa définition internationale, l'apport de la CIF OMS et de la CIDPH
- Les politiques de l'emploi et du handicap
- Les outils et acteurs de l'évaluation fonctionnelle dans le champ du travail adapté
- L'écosystème et les enjeux de demain pour les ESMS et EA
- La co-construction des projets professionnels des travailleurs handicapés
- Les pratiques harmonisées en matière d'accompagnement

PRÉREQUIS

- Exercer en établissement, service, ou entreprise adaptée accompagnant des personnes en situation de handicap

MÉTHODES, MOYENS PÉDAGOGIQUES, ÉVALUATION DES RÉSULTATS

- Apports théoriques
- Echanges, réflexion et analyse autour de pratiques et de situations concrètes
- Exercices et animation en sous-groupes
- Questionnaire d'entrée en formation (*attentes*)
Questionnaire à chaud (*acquis et satisfaction*)
Questionnaire à froid entre 3 et 6 mois (*impact sur vos pratiques*)

PUBLIC CONCERNÉ

- Cadres dirigeants/encadrants, Professionnels du secteur médico-social, social, et de l'entreprise adaptée, chargés d'insertion, conseiller d'orientation, ...

INFOS



Nicolas FOUQUET



1 jour / 6 heures



6 à 15 personnes



Nantes



Non contribuant au CREAI : 300€
Contribuant volontaire au CREAI : 230€

Formation en intra sur demande : nous consulter